



EDITO

Chers Loyatais, Chères Loyataises,

Le 24 mars dernier, a été présenté, au Conseil Municipal, le Compte Administratif (CA) de l'année 2021 qui a été validé à la majorité (une abstention). Il se résume ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 249 041.15€	771 473.88 €
Dépenses	1 009 591.58 €	374 028.76 €
Résultat 2021	239 449.57€	397 445.12 €
Report résultat 2020	759.68€	-131 274.68 €
Résultat 2021 à reporter	414 209.25 €	266 170.44 €

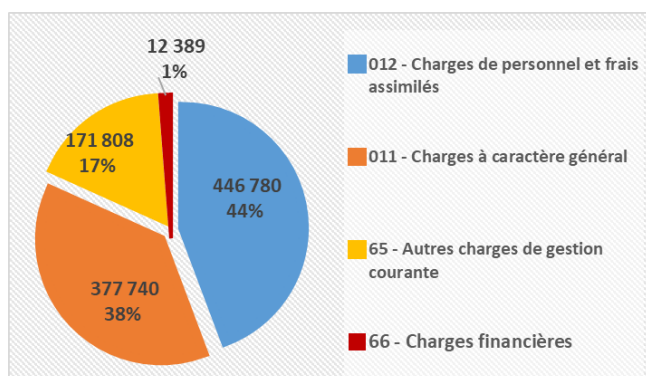
Reste à réaliser à reporter en 2022

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	0€	566 636 €
dépenses	0€	87 271 €

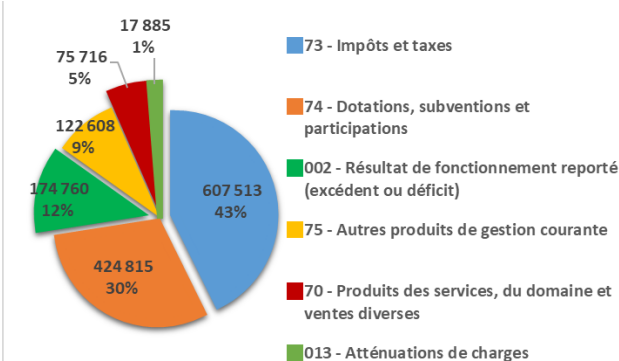
L'excédent d'exploitation 2021 de **414 209.25 €** est affecté en recettes de la section de fonctionnement 2022 pour **134 209.25 €**, et en recettes de la section d'investissement 2022 pour **280 000 €**, et l'affectation de l'excédent d'investissement de **266 170.44 €** en recettes de la section d'investissement 2022.

Le résultat excédentaire de l'année 2021 est principalement dû à des dépenses non réalisées et reportées, à une augmentation des recettes par rapport aux estimations et le report du résultat de 2020.

Dépenses de fonctionnement : 1 009 591.58 €

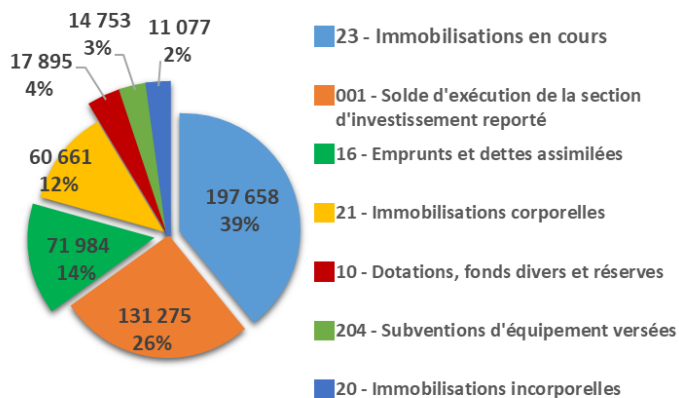


Recettes de fonctionnement : 1 249 041.15 €

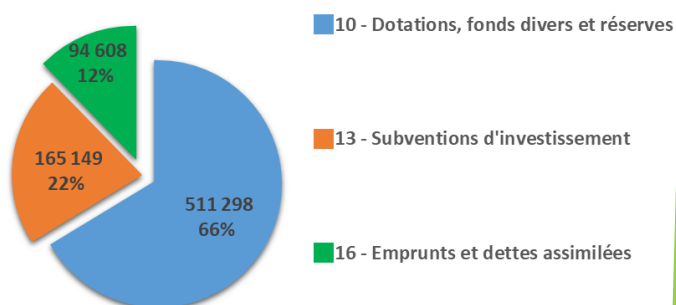


Dépenses d'investissement : 374 029.76 €

Les investissements ont été faits pour les travaux de voirie, les trottoirs et la rénovation d'un logement.



Recettes d'investissement : 771 473.88 €



Philippe Bériou
Adjoint aux Finances

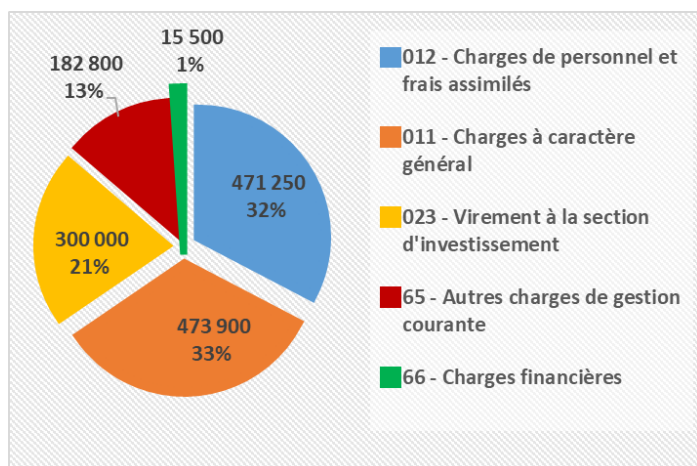
INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET PRIMITIF 2022

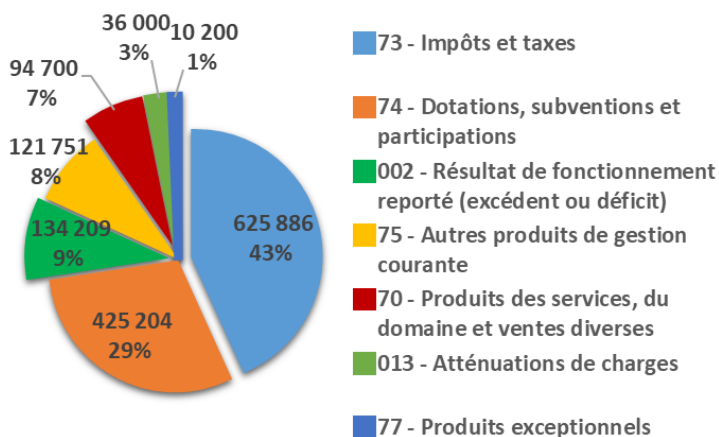
Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022.

Dépenses de fonctionnement : 1 447 950 €

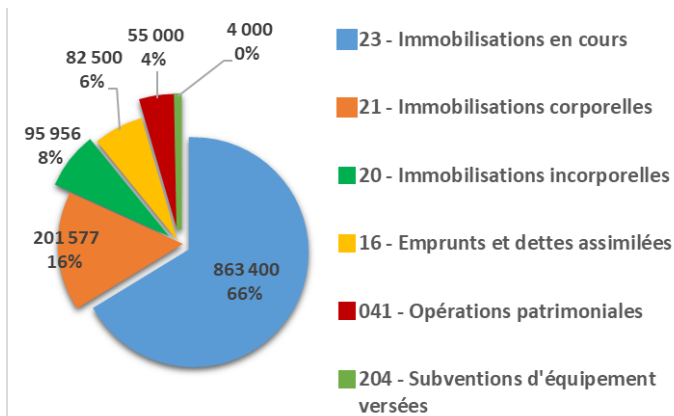
Il s'agit principalement de postes de dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité : charges de personnel et de gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (CCAS, syndicats intercommunaux...), subventions à divers organismes (associations, écoles...).



Recettes de fonctionnement : 1 313 740 75 €

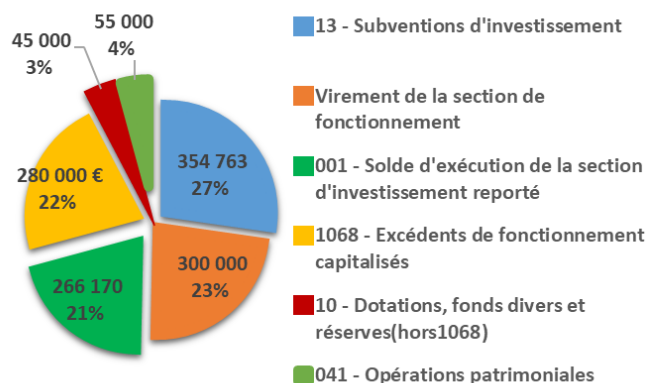


Dépenses d'investissement : 735 797.00 €



Quelques exemples d'investissements pour 2022 : suite de la réfection des trottoirs : rue St Martin, rue de l'Abbaye et rue de Kéreteau ; Réfection des trottoirs : rue du Stade et rue de Poulouan ; Travaux de voirie sur la commune (hors bourg) ; Suite de la rénovation du logement : 3 Place de l'église ; Remplacement de 110 luminaires ; Matériel et outillage pour le service technique.

Recettes d'investissement : 948 991.56 €



L'excédent de fonctionnement capitalisé (280 000 €) est une partie de l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 (414 209.25 €) en recettes de la section d'investissement.

Le 24 mars dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif pour l'année 2022.

EMBELLISSEMENT ET CADRE DE VIE

Comme tous les ans, la municipalité organise un concours des maisons fleuries : éco-jardin ; façade et balcon ; jardin de fleurs ; jardin paysager. La règle simple à respecter : votre fleurissement doit être visible de la route. Plusieurs points sont évalués tels que l'aménagement, la qualité et la variété des végétaux, la pratique écologique et la gestion différenciée. Ce concours est avant tout un moment de partage et de convivialité. Les lauréats sont récompensés par une sortie très appréciée de tous. La commission, composée de 7 élus, est très impatiente de venir à votre rencontre pour découvrir vos jardins et balcons qui nous émerveillent à chacune de nos visites. L'inscription est ouverte, dès à présent, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.



8 mai : cérémonie de commémoration (rassemblement devant la mairie à 11h00)
8 mai : vide-grenier de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc
15 mai : après-midi festif organisé par le comité des fêtes à la salle de sports
11 juin : **ERRATUM**-kermesse de l'Ecole Théodore

Botrel

18 juin : journée activités, sports et découvertes organisée par la municipalité et les associations

2 juillet : kermesse de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc

3 juillet : marche ouverte à tous dès 7h30, organisée par l'association Rando Plaisir.

FRELONS ASIATIQUES

Afin de lutter contre les frelons asiatiques, nous vous invitons à piéger les reines au début du printemps.

Sur le site internet de la commune et sur le site du fdg-don-morbihan, vous trouverez des conseils et des informations utiles pour réaliser des pièges.

MESSAGE AUX PROPRIETAIRES DE VOLAILLES ET OISEAUX CAPTIFS

En raison d'un risque élevé de contamination au virus Influenza Aviaire sur le territoire, il est demandé aux détenteurs non commerciaux de volailles et autres oiseaux captifs de les déclarer en mairie à l'aide du formulaire CERFA n°15472*02, disponible sur le site de la préfecture du Morbihan ou au secrétariat de la mairie. De plus, il est demandé aux détenteurs de volailles de mettre en place des mesures de biosécurité : confiner les volailles ou mettre en place des filets de protection ; exercer une surveillance quotidienne des animaux et informer la mairie en cas de mortalité anormale.

SECURITE ROUTIERE

Il a été constaté à plusieurs reprises que la Rue des Rosiers (devant la maison de l'enfance) est empruntée par des voitures et des vélos dans le sens inverse de la circulation. La municipalité tient à rappeler que cette rue a été placée à sens unique pour des raisons de sécurité aux deux carrefours opposés.

ELECTIONS LEGISLATIVES : PROCURATION

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin prochains. En cas d'absence ou d'empêchement, il vous est possible de donner une procuration à un électeur de Loyat ou à une personne extérieure à la commune qui accepterait venir voter à Loyat. Vous avez le choix entre deux démarches : soit en faisant une **demande en ligne** sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent ; soit en vous rendant directement dans un **commissariat de police**, dans une **brigade de gendarmerie** ou au **Tribunal judiciaire** ou **de proximité** où vous remplirez un formulaire. Vous devez être muni d'un **justificatif d'identité**.

Vie économique : nouveau à Loyat

MOUNIER PAYSAGE

RÉDUCTION -50% CRÉDIT D'IMPÔTS

OUVERTURE DÉBUT JANVIER 2022

Entretien de parcs et jardins

- Tontes de pelouses
- Taille de haies et d'arbustes
- Débroussaillage, petit élagage
- Nettoyage - évacuation des déchets
- Petites créations paysagères

06.11.54.83.56
mounierpaysage@gmail.com

LOGEMENTS COMMUNAUX DISPONIBLES

Appartement au 1er étage au-dessus de la médiathèque : Type T3, 64 m², salon-séjour, cuisine, 2 chambres, 1 salle de bain. Loyer mensuel 561.96 €.

Appartement au dessus de la mairie : type T3, 90 m², salon-séjour, cuisine, 2 chambres, 1 salle de bain. Loyer mensuel 418,76 €.

Maison 3 place de l'Eglise : Type T3, 54,75 m², 2 chambres et salle de bain à l'étage, jardin clos de 47.7m² avec dépendance de 4.39 m². Loyer mensuel de 570 €.

JOURNEE ACTIVITES, SPORTS ET DECOUVERTES

Les associations communales s'associent à la municipalité pour organiser une journée activités, sports et découvertes **le 18 juin prochain de 10h à 18h**.

Animations du matin : une randonnée pédestre avec énigmes, organisée par Rando Plaisir et le Comité de Jumelage, une randonnée VTT de 20kms organisée par Loyat Sports Nature et une initiation à la pêche sur le plan d'eau de Loyat proposée par l'Ablette Ploërmelaise.

Dès 12h00 la **buvette et la restauration** seront ouvertes. Vers 12h30 animation de danses organisée par La Pastourelle.

Les autres associations participantes animeront l'après-midi dans la salle omnisports ou à l'extérieur, en présentant leur discipline respective (Comité des fêtes, Volley, Basket, Tennis, Badminton, Foot, Pêche, Ulm, Planeurs, Ultimate Frisbee).

Le programme détaillé sera prochainement diffusé sur le site internet de la commune, dans les journaux et sur l'application ma mairie en poche.

Un grand merci aux bénévoles des associations qui contribueront à l'organisation et l'animation de cette journée.

INFORMATIONS AUX FUTURS PARENTS

L'Assurance Maladie du Morbihan adapte son offre pour les futurs parents en proposant des visioconférences pour les informer sur leurs droits (congés maternité, paternité, prestations familiales...) ainsi que sur le suivi de la grossesse et du jeune enfant (soins pris en charge, calendrier des examens, conseils en prévention santé...). Ces visioconférences sont organisées en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le réseau des sages-femmes du Morbihan et la MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale). Le prochain webinaire aura lieu le mardi 21 juin de 18h30 à 20h.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire directement en ligne : https://zoom.us/webinar/register/WN_KGU3tzg8S1-gOToQqFUzug ou par mail : preventionsante.cpam-morbihan@assurance-maladie.fr.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Au cours des vacances de Pâques, les services techniques ont accueilli 5 jeunes qui ont participé à l'entretien des espaces verts. Ce dispositif sera reconduit pendant les vacances estivales. Une campagne de communication sera lancée pour indiquer les semaines proposées sur les mois de juillet et août.

Merci aux 5 jeunes Loyatais qui ont été ponctuels et ont su respecter les règles de sécurité rappelées par les agents et les élus.

VIE ASSOCIATIVE

LOYAT VOLLEY CLUB

2021-2022 aura été une année morte pour le volley de LOYAT, pour cause de pandémie COVID. Pour la deuxième année, nous n'avons pas renouvelé nos licences. Nous avons maintenu les entraînements, tous les jeudis, avec une douzaine de participants. A partir du mois de Juin, si la météo le permet, nous pratiquerons le volley en Beach sur la base de loisirs de Taupont. Si vous désirez nous connaître ou venir vous amuser, vous êtes les bienvenus (reprise le deuxième jeudi de Septembre de 20h45 à 22h30). La première année est gratuite (sauf en compétition, vous ne paierez alors que la licence). Ambiance conviviale, le club est mixte et de tous niveaux (même débutant), avec une participation possible au championnat FFVB.

URVOY Joël, président : 06.23.21.32.03 Joel.urvoy@sfr.fr

LOYAT SPORTS NATURE

Dimanche 03 avril : randonnées VTT et pédestre AU PAYS DES SORCIERS. Un rendez-vous sportif, convivial et chaleureux qui nous avait manqué après les annulations de 2020 et 2021. Il n'y avait de négatif que les températures (-3°C à 8h), la pluie de compliments, le soleil et surtout les sourires des 900 randonneurs ont réchauffé les cœurs de nos 55 bénévoles. Les parcours de qualité ont été appréciés (propreté, tracé, fléchage, accueil). Notre association peut s'appuyer sur cette solide équipe de travailleurs de l'ombre, qui fait vivre notre association et découvrir Loyat à travers ses sentiers. Peinture, mise en place de protocoles bénévoles, débroussaillage, création des parcours, démarches administratives, plans. Je ne me risquerais pas à énumérer toutes les petites mains de peur d'en oublier : je vais me permettre d'en citer 2 d'entre eux... Mino et JoJo accompagnés de leur fidèle C15 !! Les bénévoles répondent présents chaque année (et même quand il fait froid), ils connaissent les postes et apportent beaucoup de sérénité. La qualité des circuits est le fruit de leur travail mais également de la confiance des très nombreux propriétaires qui permettent la création de ces sentiers, la collaboration avec les différents acteurs de notre campagne (chasseurs, agriculteurs...) et les municipalités de Loyat et de Néant-sur-Yvel. Merci également à nos nombreux partenaires, nos fournisseurs et généreux donateurs. Nous avons prouvé, si nous avons encore besoin de le faire, que nous sommes toujours capables d'organiser en 2022 des manifestations sportives. Rendez-vous le samedi 29 octobre 2022 pour la 2ème édition du Trail des Sorciers, d'ici là quelques semaines de repos bien méritées. A bientôt sur les sentiers. **Vincent Berthier, président.**

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes vous invite, petits et grands, à venir nombreux pour un après-midi festif le dimanche 15 mai à la salle des sports. Au programme : jeux pour tous, contes pour enfants, vente de pains de Justine paysanne boulangère, buvette, galettes-saucisses et gâteaux. Les joueurs de cartes, de palets et de pétanque, viennent avec leur matériel **Entrée Gratuite**. Contact : comitedes-fetesloyat@outlook.fr ou page facebook. » ou site internet comite-des-fetes-de-loyat.e-monsite.com



RANDO PLAISIR

L'association Rando-Plaisir a repris ses marches dès le début de l'année. A ce jour, nous sommes une centaine d'inscrits. Voici les nouveautés proposées : 2 randos à la journée : la prochaine le 20 septembre dans la vallée du Canut à Goven. Prévoir le pique-nique ; Rando inter-associations : mardi 10 mai (départ à 13h30 au terrain des sports). Des invitations ont été envoyées à tous les clubs aux alentours. Au retour, le verre de l'amitié sera partagé ; Rando-surprise le 7 juin : le lieu est tenu secret. Vous en reviendrez émerveillés. Rendez-vous à la salle polyvalente à 13h 20 ; Sortie annuelle à Bréhat le 21 juin. 2 cars ont été réservés. Prévoir pique-nique ; Rando ouverte à tous, le dimanche matin 3 juillet. (à partir de 7h30). Divers circuits seront proposés avec ravitaillement. Le départ aura lieu à la salle omnisports. Une participation de 4 € sera demandée (pour les plus de 12 ans). Un casse-croûte et une boisson seront offerts à l'arrivée. Nous espérons vous voir nombreux.

Odile Santier : 02 97 93 05 39, à l'heure des repas, e-mail : daniel.santier@orange.fr ; Joël Rocher : 06.25.18.80.95, e-mail : jorocher@wanadoo.fr ; Christian Vincent : 06.60.43.67.03, e-mail : christian.vincent20@orange.fr. Cotisation annuelle : 10 €.

CLUB DES SORCIERS

Après une longue période « de vacances », les activités ont repris le mercredi 13 avril 2022 à 14h00 à la salle polyvalente, pour le plus grand bonheur des adhérents impatients de se retrouver.

Tarif inscription : le montant de la cotisation est inchangé (18 € par an).

Bernard Hallier, président.

SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DE CRETUDEL ET DE LA FONTAINE SAINT COLOMBAN

L'association prévoit la récitation du chapelet au mois de mai (date à venir), et le pardon de Crétudel le dernier dimanche d'août 2022 (11h) suivi du pot de l'amitié.

ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC : VIDE-GRENIER

Les parents d'élèves organisent leur traditionnel vide-grenier le 8 mai à la salle omnisports et ses abords, toute la journée. Restauration et buvette sur place. Entrée : 1 € pour les plus de 16 ans.

CLUB DES KORRIGANS : l'Ultimate Frisbee

Un nouveau sport arrive à Loyat : l'Ultimate Frisbee, sport collectif qui se pratique avec un frisbee.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur ce sport mixte, auto-arbitré et sans-contact, le club des Korrigans compte proposer des initiations et des matchs d'exhibition afin de vous le faire découvrir dès cet été !

